

## **Communication relative à la confidentialité - Service d'assistance téléphonique en matière d'éthique**

Conduent a mis en place un service d'assistance téléphonique en matière d'éthique qui permet à toute personne de signaler des préoccupations et de poser des questions au moyen de numéros de téléphone gratuits et d'un outil de signalement en ligne. Ce service est assuré par ETHIX360 au nom de Conduent et est accessible à tous les employés, sous-traitants, distributeurs, fournisseurs et partenaires commerciaux, ainsi qu'au public. Les signalements auprès de notre service d'assistance téléphonique en matière d'éthique sont strictement confidentiels et les informations ne sont partagées que si nécessaire pour les besoins de l'enquête, pour faire part des conclusions à la direction concernée et appliquer les mesures correctives adéquates. Les utilisateurs du service d'assistance téléphonique en matière d'éthique peuvent aussi choisir de communiquer leurs informations de manière anonyme.

Si une personne signale un problème auprès du service d'assistance téléphonique en matière d'éthique, son nom et ses coordonnées personnelles seront collectés en même temps que les informations relatives au(x) problème(s) signalé(s), sauf en cas de signalement anonyme. Suite au signalement d'un problème, d'autres informations peuvent être collectées à propos de la personne ayant procédé au signalement et d'autres personnes pour procéder aux investigations relatives à l'incident. Les conclusions des investigations seront également enregistrées, ceci pouvant également concerner la consignation d'informations personnelles à propos de personnes, y compris d'éventuelles actions disciplinaires ou juridiques engagées, et leurs conséquences.

Outre ETHIX360, notre prestataire de services d'assistance téléphonique en matière d'éthique, les informations personnelles collectées dans un signalement relatif à l'éthique sont mises à la disposition de la justice, de la police et d'autres organismes chargés de l'application de la loi. Dans certains cas, une personne concernée par un signalement peut également être avertie des informations qu'il contient, dans la mesure nécessaire et strictement pour les besoins de l'enquête, bien que le nom de la personne à l'origine du signalement ne soit généralement pas révélé.

Pour en savoir plus sur la manière dont nous utilisons vos informations personnelles :

- Si vous êtes un ou une employé(e), consultez notre [Communication concernant la protection des données relatives aux employés](#)
- Si vous êtes un ou une candidate(e), consultez notre [Communication concernant la protection des données relatives aux candidats](#)
- Si vous êtes un tiers, consultez notre [Communication concernant la confidentialité en ligne](#)

Pour nous aider à maintenir une conduite éthique dans notre environnement de travail, chaque employé de Conduent est tenu de signaler au service d'assistance téléphonique en matière d'éthique toute violation présumée de nos politiques en la matière, y compris, mais sans s'y limiter : les activités illégales, les manquements au respect des obligations légales, les irrégularités comptables, les divulgations inappropriées ou l'utilisation d'informations confidentielles de Conduent ou d'un client, les conflits d'intérêts, l'acceptation ou le don de cadeaux en dehors des règles établies, la discrimination ou le harcèlement, le travail forcé ou le travail des mineurs, ou les politiques de santé et de sécurité au travail.